

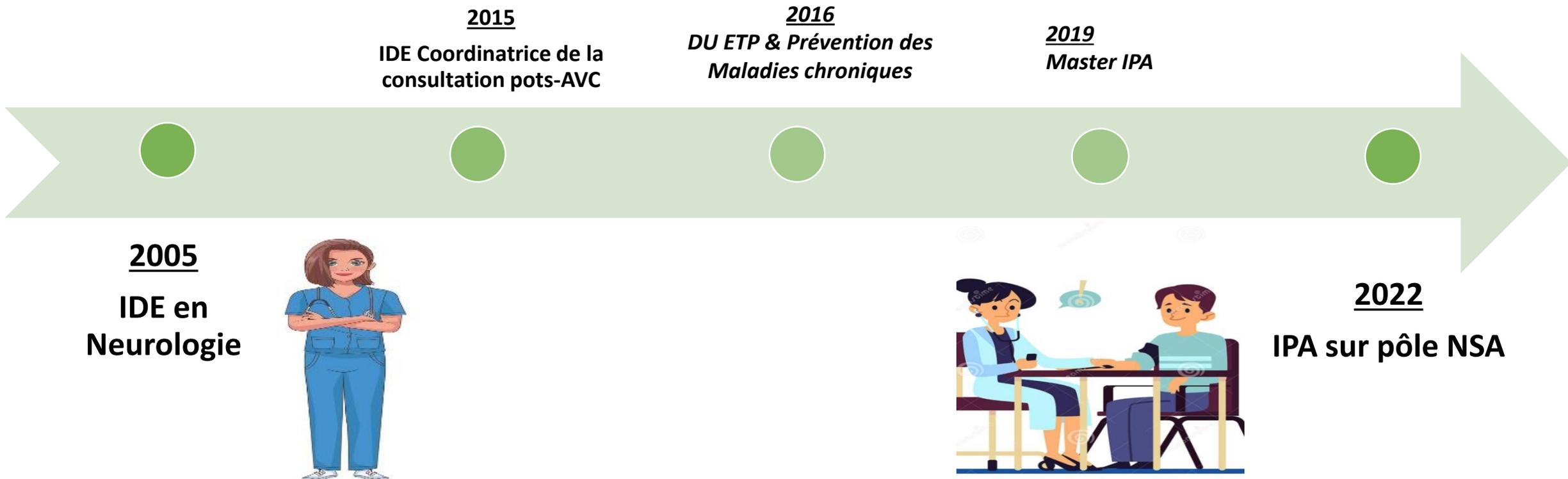


La Pratique Avancée Infirmière

***Un nouveau professionnel au
carrefour entre expertise
infirmière et collaboration
médicale***

Frédérique Dhuitte
Infirmière de Pratique Avancée
Mention Pathologies Chroniques Stabilisées
15 Février 2022

De L'IDE à L'IPA...



La pratique avancée infirmière

« Une Infirmière qui exerce en Pratique avancée est une infirmière diplômée qui a acquis **des connaissances théoriques, le savoir faire** nécessaire **aux prises de décisions complexes**, de même que **les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession**. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer »

(Définition du Conseil International des Infirmiers (CII), 2002)

La pratique avancée Infirmière

- Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (DEIPA) : **grade Master 2**
- Accessible aux IDE avec **3 ans d'expériences professionnelles OU en Formation initiale** (Sous réserve d'exercer comme IDE durant les 3 années qui suivent l'obtention du DEIPA)
- Le **décret n° 2018-629** ainsi que **deux arrêtés du 18 juillet 2018** fixent les compétences de l'IPA et les activités de l'Infirmier exerçant en pratique avancée
- Les différents champs d'intervention :
 - **Pathologies Chroniques Stabilisées**
 - Oncologie et hémato-oncologie
 - Maladie rénale, dialyse & transplantation
 - **Santé mentale et psychiatrie**
 - Urgences

ORGANISATION DES SOINS



Le médecin **propose** au patient un suivi IPA encadré par un **protocole d'organisation**
Dans le cadre des pathologies chroniques stabilisées peuvent être **médecins généralistes** ou **médecins spécialistes** (Neurologue, cardiologue, diabétologue...)
Dans le cadre de la psychiatrie et la santé mentale, ce médecin doit être **psychiatre**



L'IPA organise **le suivi du patient** par le biais d'entretiens cliniques
Prescrit différents examens et actes **dans le cadre du suivi** et de la pathologie dont l'IPA à la charge
Adapte et **renouvèle** les traitements en lien avec la pathologie



Le patient doit donner **son accord**
Et peut à tout moment demander de revenir vers son médecin

PROTOCOLE D'ORGANISATION

Il Précise :

- Les **domaines d'intervention** concernés
- Les modalités de **prise en charge par l'IPA** des patients qui lui sont confiés
- Les modalités et la régularité des **échanges** d'information **entre le médecin et l'IPA**
- Les modalités et la régularité des **réunions de concertation pluriprofessionnelle** sur la prise en charge des patients concernés
- Les **conditions de retour du patient vers le médecin**



COMPETENCES DE L'IPA AU SEIN DU PÔLE NSA



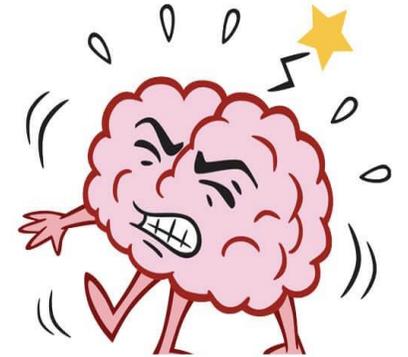
- **Evaluer l'état de santé des patients** qui lui sont confiés **en relais** de la consultation médicale
- **Définir** et **mettre en œuvre** un projet de soins
- **Organiser le parcours de soins** du patient en collaboration avec l'ensemble des professionnels concernés
- **Concevoir** et **mettre en œuvre** des actions d'**éducation thérapeutique** et **de prévention**
- **Mettre en place et conduire des actions** permettant d'améliorer **les pratiques professionnelles** en exerçant son **leadership**
- Participe et produit des **données professionnelles et scientifiques**



IPA EN NEUROVASCULAIRE

➤ **Public ciblé : Patients victimes d'AVC sortant à domicile Pas de 1^{er} recours**

- Suivi des patients en alternance avec le médecin référent
- Entretiens avec le patient
- Evaluations et conclusions cliniques
- Education, orientation, prévention et organisation du parcours de soins
- Pathologies stabilisées = Pas d'instauration de nouveaux traitements
- Renouvellement et adaptation de certaines posologies de traitements
- Prescription d'examens complémentaires à visée de suivi ou de prévention
- Renouvellement de soins infirmiers
- Prescription et renouvellement de produits de santé non soumis à la prescription médicale



MISSIONS DE L'IPA SUR LE GHU

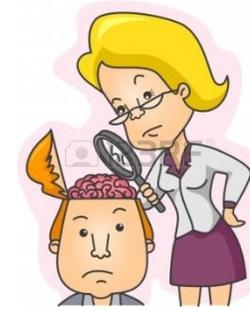
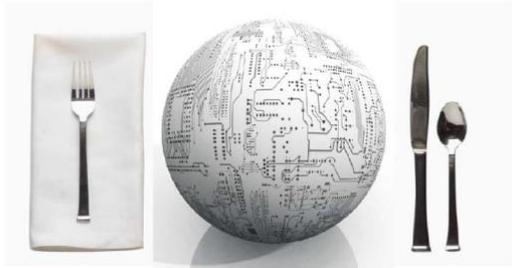
LA
RECHERCHE
en soins



DES OUTILS AU SERVICE DE LA PRIORITÉ PATIENT !

vous êtes soignants
sensibilisés à la recherche paramédicale
Des espaces pour vous aider

« LES DÉJEUNERS DE LA RECHERCHE PARAMÉDICALE »



Pilotage : Direction des Soins

Organisation, coordination : Cécile BERGOT

Contact : lesdejeunersdelarecherche@ghu-paris.fr

Structure transversale et pluri-professionnelle qui :

- Veille aux appels à projet (repérage et diffusion des appels à projets...)
- Recense les travaux et publications
- Forme (programme des ateliers de formation recherche clinique)
- Soutient la recherche en soins (validation des projets de recherche, accompagnement des équipes)
- Accompagne la recherche bibliographique
- Communique (promotion de la recherche paramédicale)
- Aide à la méthodologie (proposition d'outils)

DES OUTILS AU SERVICE DE LA PRIORITÉ PATIENT !



Pilotage : Direction des Soins

Organisation, coordination : IPA, IRC, Doctorants

Contact : cafessherlock@ghu-paris.fr

UN ESPACE PLURIPROFESSIONNEL D'ÉCHANGES

Mettre en valeur nos expériences et celle de nos collègues

- Présentation d'outils, aide à la méthodologie (posters, articles, etc.)
- Présentation des congrès qui vous sont dédiés
- Présentation d'articles et de communications paramédicales
- Projets de recherche paramédicaux en cours
- Pratique avancée infirmière (le rôle, les missions, la formation, etc.)

Projet LUCIOLE

Titre : « Impact de séances de relaxation à l'aide d'une application de réalité virtuelle sur la qualité du sommeil des soignants travaillant de nuit dans des unités COVID »

Projet transversal

Responsables scientifiques : Direction des Soins - IPA
Dr. Elise FERTHOUT



Objectif Principal

Comparer la sévérité des troubles du sommeil des professionnels paramédicaux post-nuit de travail en fonction de l'utilisation ou non d'un dispositif de relaxation par réalité virtuelle.

Objectifs Secondaires

- Mesurer l'effet sur l'anxiété
- Mesurer l'évolution spontanée de la qualité de vie (générale et liée au travail des soignants)
- Mesurer la satisfaction des agents sur le dispositif



LE COLLECTIF IPA AU GHU

« Un collectif au profit de l'expertise »

Jonathan
BIGLIETTO



Pôle G 05/06

Mention
santé mentale
et psychiatrie

Sita
GAKOU



Pôle G 07

Mention
santé mentale
et psychiatrie

Mathieu
ESCHBACH



Pôle G 29

Mention
santé mentale
et psychiatrie

Marie Astrid
MEYER



Pôle 15

Mention
santé mentale
et psychiatrie

Mirela
VLASIE



Pôle 16

Mention
santé mentale
et psychiatrie

Romain
PEROT



Pôle CPOA

Mention santé
mentale
et psychiatrie

Frédérique
DHUITE



Pôle NSA

Mentions
pathologie
chroniques

LE COLLECTIF IPA AU GHU

Des IPA à venir...

Christelle
DUQUEFF



Pôle 16

M 1

Sabrina
MULLER



Pôle somatique USLD

M 1

Fabien
JEAN



Pôle PDR

M 1

Adrianna
DIAS



Pôle G 07

M 2
Mention santé
mentale



MERCI

Frédérique Dhuitte IPA
f.dhuitte@ghu-paris.fr